PRÉFET
DE LOT-ET-GARONNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Service interministériel de défense
et de protection civiles

Mardi 21 juillet 2026

Passage en vigilance jaune pour un épisode de fortes chaleurs

Le Préfet de Lot-et-Garonne vous informe du passage en vigilance jaune pour un épisode de fortes chaleurs.

Début de l'événement : Mercredi 22 juillet 2026 à 12 h

Les températures sur le département de Lot-et-Garonne augmentent progressivement ces prochains jours.

Températures attendues sur le département :
Mercredi 22 juillet : 33 à 35 °C
La nuit de mercredi à jeudi : 17 à 20 °C
Jeudi 23 juillet : 34 à 36 °C
La nuit de jeudi à vendredi : 16 à 20 °C
Vendredi 24 juillet : 34 à 38°

Fin de l'événement : La fin de cet épisode est encore incertaine.

Il est conseillé aux maires de :

- Informer et communiquer auprès de ses administrés, notamment envers les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap de la possibilité de se signaler pour bénéficier d'un appui ;
- Traiter les demandes d'inscription sur le registre des personnes vulnérables vivant à domicile, et veiller à sa mise à jour ;
- Mettre à disposition des populations, notamment des populations vulnérables, les localisations des espaces verts, fontaines, points d'eau potable, locaux collectifs disposant de pièces climatisées ou rafraîchies (document, contact téléphonique, application smartphone, carte interactive sur le site de la commune, panneau lumineux…) ;
- S'assurer de la diffusion des recommandations sanitaires, notamment auprès des populations vulnérables.

Place de Verdun – 47920 AGEN CEDEX 9

Les conseils clés utiles en cas de fortes chaleurs :

- Boire régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif. Pas plus d'1,5 litre/jour pour les personnes les plus âgées ;
- Se rafraîchir le corps (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- Manger en quantité suffisante et ne pas boire d'alcool ;
- Éviter de sortir aux heures les plus chaudes et passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais (climatisé ou rafraîchi, cinéma, bibliothèque municipale, musée…) ;
- Éviter les efforts physiques ;
- Maintenir son logement frais (fermez les fenêtres et les volets durant journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Donner régulièrement de ses nouvelles à ses proches, et dès que nécessaire, oser demande de l'aide ;
- Prendre des nouvelles des personnes fragiles de son entourage.

En cette période de fortes chaleurs, soyez vigilant lorsque la différence de température entre l'eau et l'air est importante : vous risquez un choc thermique. Vous pouvez perdre connaissance et vous noyer.

En cours d'eau et plan d'eau : respectez toujours les interdictions de baignade, et restez dans les zones surveillées :

- Baignez-vous toujours avec vos enfants ;
- Choisissez les zones de baignades surveillées ;
- Respectez les drapeaux ;
- Tenez-compte de votre état de forme ;
- Mouillez-vous la tête, la nuque et le ventre en rentrant progressivement dans l'eau ;
- Avant la baignade, ne vous exposez pas excessivement au soleil ;
- Ne consommez pas d'alcool avant et pendant la baignade.

Les numéros utiles :

- En cas de malaise, appelez immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112 ;
- Le 115, numéro d'appel gratuit, a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.